

SCP

Marie-Christine GETTE-PENE

Fabrice ANDRAL

Commissaires de Justice associés

Route de Junca

40400 TARTAS

☎ : 05 58 73 40 67

☎ : 05 58 73 50 62

✉ : gette-andral@huissier-justice.fr

Web : <http://www.ga-huissiers-40.fr>

🏠 Paiement par carte bancaire

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

IBAN N°: FR 41 40031 00001 0000141703Z 41

BIC : CDCGFRPPXXX

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE QUINZE JANVIER

Je, Fabrice ANDRAL, membre de la Société Civile Professionnelle Marie-Christine GETTE-PENE et Fabrice ANDRAL, titulaire d'un Office de Commissaire de Justice ayant siège à (40400) TARTAS, 500 route de Junca, soussigné,

AGISSANT À LA DEMANDE DE :

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL PYRENEES GASCOGNE, au capital de 42 999 250,00 €, inscrite au RCS de Tarbes sous le n° D776983546, dont le siège est à (65000) TARBES, 11 Boulevard du Président Kennedy,

À L'ENCONTRE DE :

AVOVENTES

ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

EXPEDITION

EN VERTU DE :

Un jugement rendu par le Tribuna de Grande Instance de Dax, en date du 01/02/2018,

D'un arrêt rendu par la Cour d'Appel de Pau, en date du 28/06/2019,

Des dispositions de l'article R 322-1 du Code des procédures civiles d'exécution,

Et en suite d'un commandement ce payer valant saisie en date du 16 décembre 2024,

AI PROCEDE AUX OPERATIONS SUIVANTES :

Je me suis transporté ce mercredi 15/01/2025 à 9 h 15 à (40440) ONDRES, 741 chemin de Piron, afin de procéder au descriptif des biens saisis et j'ai dressé le procès-verbal suivant.

Consistance

Les biens saisis consistent en une maison en état de ruine et un bâtiment abandonné en cours de construction, avec terrain attenant.

Situation (extrait de plan 1)

L'ensemble est situé à (40440) ONDRES, 741 chemin de Piron, et cadastré section AH n° 123, 126 et 127 pour une contenance totale de 18 ares.

COUT DE L'ACTE

Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2024 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice

Emolument (Art R444-3 C. Com)	221,36
Frais de déplacement (Art A444-48)	9,40
Total HT	230,76
TVA (20,00 %)	46,15
Total TTC	276,91

Acte dispensé de la taxe


**COMMISSAIRES
DE JUSTICE**

Références : V - 59743

Mandat n° 39 - PVSIMDESC

Urbanisme (extrait de plan 1)

Selon les renseignements fournis par les documents d'urbanisme mis en ligne sur le site institutionnel www.geoportail-urbanisme.gouv.fr, les biens sont situés en zone Np (zone naturelle à protéger) du plan local d'urbanisme de la commune d'Ondres.

Ils sont soumis à un droit de préemption renforcé au profit de la commune.

Ils sont situés dans un périmètre dassé en aléa fort pour les incendies de forêt.

Environnement (vue aérienne 2)

Les biens sont situés dans une zone boisée de la commune, à une centaine de mètres et légèrement à l'écart d'une zone d'habitat périphérique du bourg. Ils sont également situés de l'autre côté à moins de 75 m de l'axe routier qui relie schématiquement Dax à Bayonne en traversant toutes les communes intermédiaires.

Statut réglementaire particulier

Les biens ne dépendent pas d'une copropriété et ne sont pas situés dans un lotissement.

Ils sont grevés d'une servitude publique liée à la préservation des sites naturels.

Occupation

Les biens sont libres d'occupation

Vue générale (photos 3 à 9)

Le premier bâtiment, situé au nord, est une ancienne maison d'habitation de construction traditionnelle sur deux niveaux. Elle est actuellement en ruine complète. Le toit s'est effondré en quasi-totalité et a emporté le plancher d'étage. L'intérieur est gagné par la végétation. La surface au sol est d'environ 110 m².

Le deuxième bâtiment, situé à l'ouest est une construction plus récente en parpaings et briques avec dalle béton élevée sur sous-sol. Les murs du premier niveau ne sont que partiellement élevés. Il n'y a pas de couverture ni aucune huisserie. Les travaux sont visiblement abandonnés de longue date. L'endroit est fréquenté par des graffeurs. La surface au sol est d'environ 35 m².

Le terrain n'est pas clôturé. Il existe une aire anciennement bitumée dans la partie nord-est. Le reste est en friche, difficilement accessible, avec des ronciers et des rebuts ou autres matériaux abandonnés dans les fourrés.

On remarque les restes d'un vieux mobil-home en fond de parcelle et une longue cuve en matière plastique abandonnée sur la partie bitumée.

Les viabilisations, si elles existent, ne sont pas visibles.

Sur quoi, j'ai clôturé mes constatations et je me suis retiré à 9 h 30.

Dont acte, auquel j'ai annexé 9 plans, vues ou photographies.

Références : V - 59743
PVSIMDESC



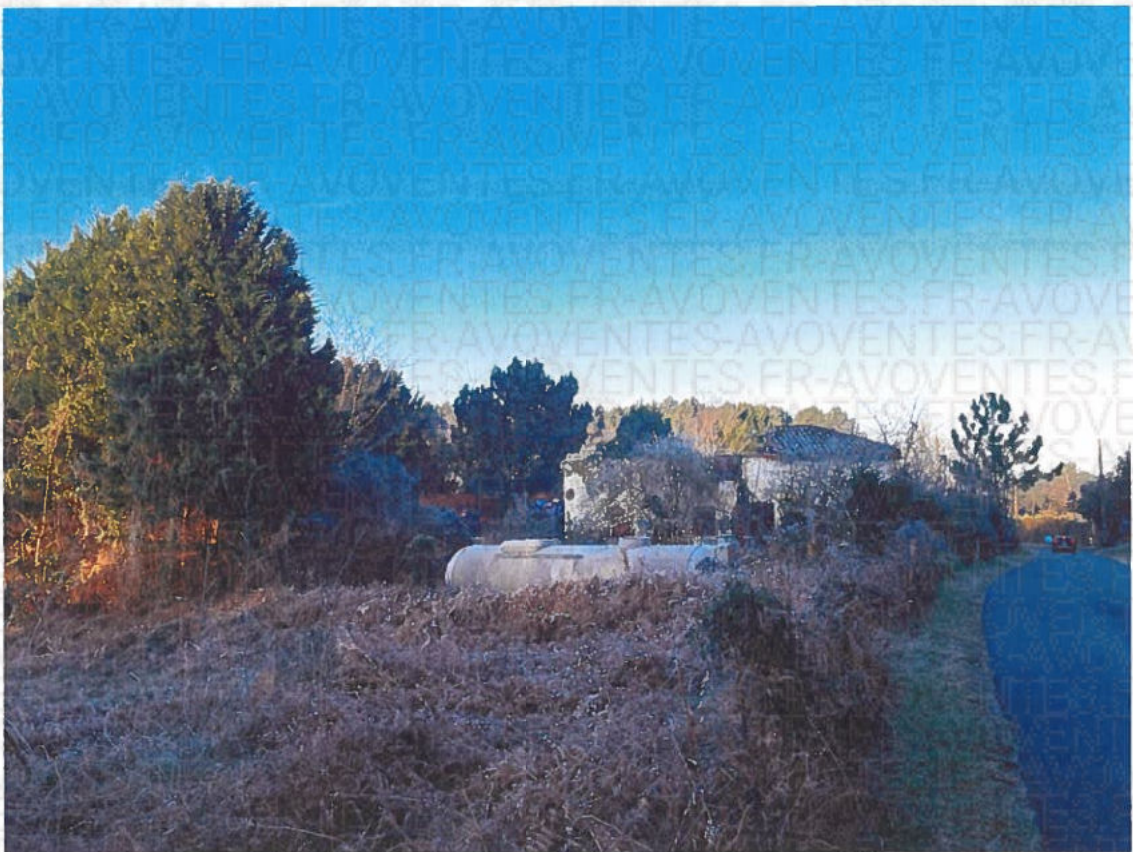


1



2







5



6





7



8



